

il devait accueillir une doctrine qui était une réaction contre l'ancienne servitude. Après des débats, qui avaient duré plus d'un siècle, entre les corporations d'ouvriers et les négociants, les déclamations contre le *négociantisme* ne pouvaient manquer de flatter ses ressentiments héréditaires. Ses longues misères le disposaient au système qui lui promettait un partage plus équitable des avantages sociaux, et son esprit raisonneur l'amenait à en discuter les théories. Torturé par le besoin, dans une ville qui était à peu près en interdiction pour ses approvisionnements, et n'ayant pour payer des denrées rares et hors de prix que quelques mandats des caisses patriotiques ou quelques assignats, salaire discrédité et très insuffisant d'un travail opiniâtre, pouvait-il ne pas ouvrir les oreilles à ceux qui lui disaient : « nul ne peut être condamné à mourir de faim à côté d'un sac de blé ? » Pouvait-il ne pas écouter les accusations d'accaparement contre les détenteurs des marchandises de première nécessité, quand ceux-ci, comme il était naturel, refusaient de les livrer pour le prix ordinaire représenté par un signe dont la loi était inefficace à maintenir la valeur, ou bien cachaient ces marchandises pour ne pas être contraints à les céder contre le signe légal ? Enfin, quand, d'une part, le gouvernement et l'administration n'avaient à opposer aux malheurs du peuple que les applications d'une doctrine économique inefficace ; qu'ils n'avaient à donner que des conseils de patience et de modération contre des maux extrêmes, ne devait-il pas accorder quelque croyance à ceux qui accusaient le gouvernement de céder à la coalition des riches et des agioteurs, et qui réclamaient une protection plus énergique pour l'assignat, des mesures plus sévères pour contraindre les détenteurs à garnir le marché, qui voulaient, enfin, pour écarter les périls et les maux du présent, plus de solidarité dans le mouvement social, plus d'accélération dans l'action révolutionnaire ?